



Discours de clôture

De :

La 195^{ème} promotion d'élèves surveillants pénitentiaires

La 22^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires issue des concours

La 22^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires issue de la liste d'aptitude

le 25 mai 2018

Madame le Préfet de Lot et Garonne,
Madame la directrice de cabinet représentant le directeur
de l'Administration Pénitentiaire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités
administratives, civiles, militaires et judiciaires,
Mesdames et messieurs les personnels de l'école,
Mesdames et messieurs les élèves et stagiaires,

Mesdames et messieurs les membres des familles et proches des élèves,

Mesdames et messieurs les membres des familles et collègues des personnes aujourd'hui honorées, Mme EZRATTI, M.LOZES, M.BONALDI, M.DUNAJSKI.

Je vous remercie de votre présence à la cérémonie marquant la fin de la formation initiale des élèves surveillants de la 195^{ème} promotion et des lieutenants de la 22^{ème} promotion issue du concours et de la liste d'aptitude.

Les élèves surveillants,

Vous étiez 871 à être convoqués pour intégrer cette promotion le 6/11/2017 pour votre formation de 8 mois.

Vous serez 787 nommés stagiaires.

Votre promotion s'est distinguée à plusieurs titres :

- 48% des élèves de cette promotion ont déjà au moins une expérience professionnelle dans un métier de la sécurité, soit 8 % de plus que la promotion précédente. Les anciens militaires sont les plus nombreux, 21%, soit presque deux fois plus qu'au sein de la 194^{ème} promotion.

- L'intérêt pour le métier de surveillant est pour la première fois en seconde position des motivations à l'entrée en formation, surclassant le déroulement de carrière.
- Pour la première fois la majorité des élèves (52%) envisagent en priorité une spécialisation plutôt qu'une évolution hiérarchique, en premier lieu les ERIS (23%), mais également les escortes judiciaires (19%)
- 3,5 % des élèves ont démissionné (contre 4,37 pour la promo précédente), ce qui est bien inférieur à d'autres écoles
- Et pourtant vous avez commencé votre formation par un stage de découverte de la prison et de votre futur métier dans le contexte très sensible du mouvement social qui a frappé les établissements pénitentiaires français en début d'année 2018, à la suite de graves agressions de personnels de surveillance. Vous avez été un certain nombre à être placés en situation de responsabilité très tôt, avec un rythme de travail très difficile, mais soutenu par vos formateurs, l'encadrement et la direction présente. Votre dévouement a été unanimement reconnu.
- Mais vous avez aussi vécu ce moment historique pour l'ENAP: la visite du président de la république

le 6/03/2018. 160 d'entre vous ont renoncé à leurs congés, et donc à la possibilité de rejoindre leurs proches, leur région, pour participer d'une manière ou d'une autre à cet évènement. Pour l'une d'entre vous, évènement présidentiel et famille ont pu se retrouver, par l'accumulation d'heureux hasards. Ce n'est pas le hasard, mais seulement son travail, qui me permet de citer ici Mme FROMENT Linda-Louise, major de la promotion. C'est la première fois qu'une femme est major de promotion d'élèves surveillants pour une promotion de plus de 500 élèves.

Les lieutenants issus de la liste d'aptitude,

Vous êtes 18, entrés en formation le 4 décembre 2017 pour une durée d'un an.

Avec 1 seule femme.

Votre âge moyen est de 48 ans, car vous êtes des professionnels aguerris, promus pour vos mérites professionnels et votre potentiel.

Vos principales motivations à devenir lieutenant étaient d'évoluer, monter en grade et être reconnus professionnellement.

En moyenne, après 26 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, après avoir été premiers surveillants pour 7 d'entre vous et majors pour les 11 autres.

Vous êtes l'exemple pour les jeunes surveillants que par la force du travail, notre administration permet de beaux parcours de carrière.

Vous étiez également représentés lors de la visite du président de la république le 6/03/2018.

Avec votre promotion de 18, nous n'avons pas la quantité, mais la qualité : vous avez été une promotion remarquable et remarquée.

Les élèves lieutenants, issus des concours :

Vous étiez 66 à entrer en formation le 19 juin 2017, pour une année de formation.

Vous êtes 55 à la terminer.

Parmi les particularités :

- 56% ont été recrutés par concours interne.
- 56% sont des femmes
- Une femme est major de la promotion: Madame CORBET Manon
- Vous avez choisi pour nom de baptême celui de la première femme nommée à la tête de l'administration pénitentiaire en France, en 1983, Mme EZRATTI : Robert BADINTER, présent pour la première fois à l'ENAP en avril 2016, nous a expliqué comment et pourquoi il avait proposé son nom au président de la république, François

MITERRAND, pour sa personnalité, ses valeurs humanistes, dans un milieu professionnel alors très masculin.

- Vous aussi étiez représentés lors de la visite du président de la république le 6/03/2018.
- Je tiens enfin à remercier et valoriser encore une fois les 10 élèves lieutenants qui se sont distingués à l'occasion du défilé du 14/07/2017 sur les Champs Elysées, non seulement au travers d'un entraînement intensif, mais également le jour J où la prestation des 8 défilants a été parfaite.

M.JUIN Sébastien, élève lieutenant de la 22^{ème} promo a quant à lui été chef de section des élèves surveillants de la 194^{ème} promo pour le défilé du 13/07 à AGEN.

Pour la première fois l'ENAP a mené de fronts deux délégations, l'une à AGEN le 13/07 et l'autre sur les CE le 14/07.

Ces temps protocolaires et leur haut niveau de qualité reconnue par toutes les autorités, notamment le gouverneur militaire de PARIS, le général commandant les troupes à pied en 2016, le commandant aide de camp de l'ancien premier ministre, madame le préfet, nos collègues militaires et gendarmes, sont le résultat du travail et de l'engagement du chef du protocole de l'ENAP, le lieutenant Marek DUNAJSKI, grâce à son expérience militaire de 15 années, ses deux défilés sur

les Champs Elysées en tant que légionnaire et celui de 2016 comme premier porte drapeau de l'histoire pénitentiaire. Ce tout premier défilé était un enjeu majeur pour notre image.

Nous l'avons réussi, nous avons été reconduits en 2017 et désormais la présence pénitentiaire devient pérenne.

Ce sont ses deux carrières professionnelles qu'il a su faire fructifier au bénéfice de l'AP, qui lui valent aujourd'hui la remise de l'ordre national du mérite.

Un exemple pour vous tous, élèves et stagiaires en uniforme.

Je tiens à souligner, pour vos trois promotions, le sens de l'engagement dont vous avez fait preuve et que vous avez démontré au président de la république, à la ministre, au DAP, aux différents médias, et hier encore à la CGLPL rencontrant les lieutenants.

Vous êtes rassemblés pour la dernière fois sur cette place d'honneur où nous vous avons systématiquement parlé de valeurs, humaines, personnelles et professionnelles. Nous vous avons parlé de fierté et d'exemplarité.

Vous allez maintenant donner l'exemple aux personnes détenues. Bien sûr et malheureusement vous croiserez des personnes difficiles, certaines très difficiles. Mais rappelez-vous nos échanges sur la relation positive avec les personnes détenues, toutes les autres personnes, cette

grande majorité de personnes détenues avec lesquelles vous pourrez établir une relation éducative et responsable.

Rappelez-vous l'importance d'un mot, d'un regard, lorsque vous fermerez la porte de leur cellule.

Ne sous-estimez jamais l'impact de votre posture professionnelle.

Rappelez-vous que chacun d'entre vous est responsable.

Vous représentez, chacun, l'espoir d'évolution positive et profitable à l'ensemble.

Mesdames et messieurs les lieutenants, n'oubliez pas l'importance de votre fonction, d'accompagnement, de soutien, mais aussi de contrôle.

Je tiens, au nom des personnels de l'ENAP, à vous féliciter tous, à vous souhaiter une excellente prise de poste.

Allez-y fièrement, relevez la tête, portez votre uniforme avec dignité et fierté.